MINISTERE

DES

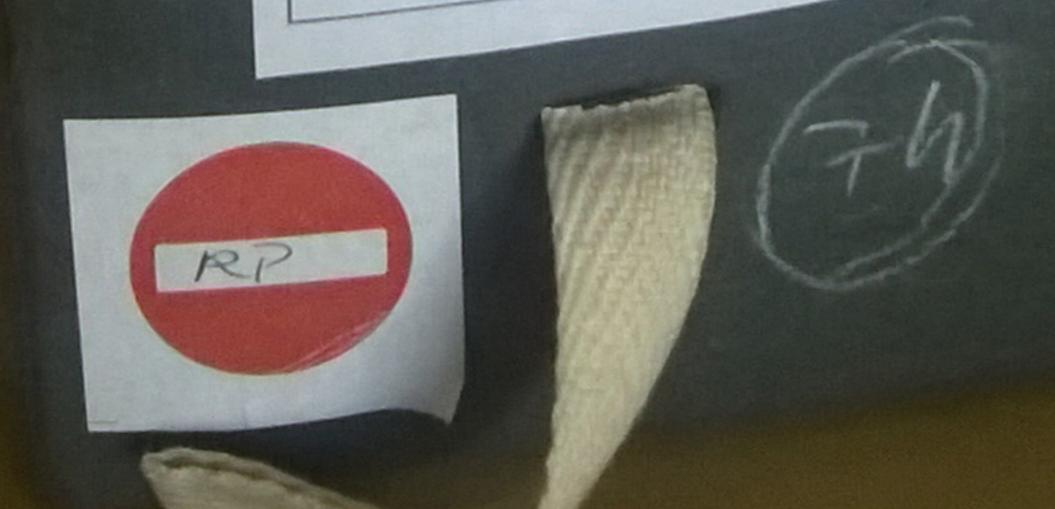
AFFAIRES ETRANGERES

SAIGON

CONSULAT GENERAL

590PO/3

169



TD DIPLO FAE 6676

LE 14 DECEMBRE 1987 RECU AU SCT LE 15/12/87 A 10H10

URGENT
CHIFFRE
ORIGINE: REFUGIES ET APATRIDES
NB: DISTRIBUTION ADMINISTRATIVE
AD HANOI 462
CQ VISAS 1629

CQ FSLT HO CHI MINH VILLE 573
CQ IPLOMATPE 6676

TXT

-- REPETITION POUR HO CHI MINH VILLE (573) -- OBJET : DEPARTS LEGAUX - SITUATION DES EURASIENS.

A - M. LE CONSUL MOJORNI

LE DEPARTEMENT CONTINUE A L'HEURE ACTUELLE A APPLIQUER AUX EURASIENS NOS CRITERES HABITUELS D'ELIGIBILITE (FRANCOPHONIE, PA-RENTE AVEREE). IL EST TOUTEFOIS SOUHAITABLE, APRES CONSULTATION DU SECRETARIAT D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS, D'APPORTER UN ASSOUPLISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DATES, JUSQU'ALORS, SEULS POUVAIENT ETRE RETENUS LES DOSSIERS PRESENTES PAR LES PERSONNES NEES ENTRE 1945 ET 1955. DESORMAIS, LA DATE LIMITE EST REPORTEE AU 1ER SEPTEMBRE 1957, DATE LEGALE DE CESSATION DES HOSTILITES EN INDOCHINE. (FMD). SIGNE : GARREAU./.

ELE / INIS

MINISTERE

AFFAIRES ETRANGERES

ADMINISTRATIVES
ET DES AFFAIRES CONSULAIRES

23, rue La Pérouse - PARIS XVIª Tél. : 553-52-00

AFFAIRES CONSULAIRES

AFFAIRES SOCIALES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

26 MAI 76-009000

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

A

MONSIEUR LE CONSUL GENERAL DE FRANCE

SAIGON

- 3 JHIL 197h

Proportissants afro-asiatiques.

Par lettre nº 857/CH du 29 avril, vous m'avez exposé l problème tragique des jeunes gens d'origine afro-asiatique, âgés de 20 à 25 ans, de pères camerounais, guinéens ou sénégalais arrique Vietnam avec le corps expéditionnaire français et qui sollicit leur rapatriement. Vous demandiez si les intéressés pouvaient êtrapatriés aux frais de l'Etat français en tant que ressortissants d'un Etat africain pour ceux qui ont été reconnus, ou en qualité d'apatrides pour les autres.

jeunes gens, parfois abendonnés par leur mère d'origine vietnamies et la plupart du temps rejetés par les Vietnamiens. Aussi le Département est-il favorable au rapatriement des intéressés, avec leur épouse et leurs enfants, au titre de l'instruction 4/68.

.../...

Le ministère de la Justice, approché, a fait connaître au Département que les enfants reconnus par leur père africain (guinéen, sénégalais, originaire d'un TON d'Afrique noire) dès lors que ce dernier n'a pas conservé la nationalité française en souscrivant une déclaration recognitive avant 1973, ont perdu la nationalité française dès 1960, et ne peuvent être réintégrés dans notre nationalité que par déclaration souscrite en France au titre de l'article 153 nouveau du code de la nationalité française. Quant aux enfants non reconnus par le père présumé africain (ou reconnus par un père camerounais ou togolais, non Français), ils sont de nationalité française. En effet, nés sujets français par Tour mère cochinchinoise, ils ne sont pas considérés conme "criginaires du Vietnam" au sens que l'article 100 de la convention franco-vietnamienne donne à cette expression (de père et mère de generation vietnamienne) et n'ont pas été saisis par l'article 3 de cette convention.

Il paraît difficile d'apprécier la situation de ces jeunes gens avant leur départ du Vietnam. Aussi a-t-il été juré préférable de les considérer tous comme apatrides, qu'ils aient été reconnus ou non, une régularisation de leur situation devant intervenir-ultérieurement en France.

Vous pouvez procéder d'office à ces rapatriements.

Je vous demande toutefois de veiller à ce que des dossier individuels comportant tous renseignements sur ces afro-africains et leur famille et les actes d'état civil les concernant me soient adressés en temps utile./.

Pour le Ministre des Affaires Étrangures

Pour le Ministre des Attaires Errangares

et par auto isation

P/ le Mi inte Flé ipme diaire

Directeur des Ca ve des Administratives

et des Alleines Ca salai es

P/ le Chei de la la des Alleires Sociales.

our often lines sycknisses of sever michigal sixt, Lot author work

I THE ADDRESS OF MANY THE PARTY HAS A LOSS OF THE PARTY O Jacques MASSERET Consul Général de France à Saigon

A DESCRIPTION OF STREET SHOW THE PARTY STREET, STREET,

month produced in my Sanction market; mate it was a product over

LET'S SECRETARY SERVICES IN STRAIN ASSESSED ASSESSED ASSESSED ASSESSED.

Compto tons in first que per sons rest entires platicist

many frameworks A & Success do Liver Madagement, an entitle introduce

minute, at all you prime your present Stra reported as India

t se wort professible & on popter/2

Charles and Control and the Street Street Grant of Street

Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères Direction des Conventions Administratives et des Affaires Consulaires PRINTED BY THE PROPERTY OF SAID SAID SAID SAID SAID SAID SAID OF SAID SAID SAID

the latest draw and one that the transmitteness to PARIS popular comes entit come delle resonnersies, mes comme applicable

IN COURS MASSESSEE THE SE

(A 1'attention de Monsieur CHAYET) do foins no expens while presentate living rimination no

A/s. Rossortissants afro-asiatiques au Viêtnam.

> Depuis quelques jours un certain nombre de jeunes gens d'origine afro-asiatique, âgés de 20 à 25 ans, se présentent à ce Consulat Général soit individuellement soit en groupe, et sollicitent leur rapatriement.

La plupart d'entre eux sont démunis de pièces d'identité et de documents d'état-civil, Ils prennent comme motif, à l'appui de leur requête, le fait que leurs pères qu'ils assurent être d'origine camerounaise, guinéenne ou sénégalaise, sont arrivés au Viêtnam avec le corps expéditionnaire français à partir de 1945 et qu'il incombe à la France de les prendre en charge, même si leurs pères n'ont plus la nationalité française depuis 1959.

Ces jeunes gens qui ont parfois été abandonnés par leur mère d'origine viêtnamienne ne parlent pas le français. Ils sont, semble-t-il, soumis depuis quelque temps à des réflexions desobligeantes et racistes de la part des autorités locales de leur quartier en raison de leurs caractéristiques morphologiques d'Africain très prononcées. Jusqu'à présent, une douzaine se

#### Copie à :

- Direction d'Asie
- Direction des Affaires Africaines Malgache
- Ambafrance Hanoi./-

sont présentés au Service social, mais il est à prévoir que leur nombre difficile à chiffrer pourrait atteindre une ving-

A part quatro d'entre eux qui ont été reconnus par leur père (deux guinéens et deux sénégalais), les autres cont legalement de nationalité viêtnamienne puisqu'ils sont nés de père inconnu et de mère originaire du Viêtnam. Cependant les autorités locales ne s'opposeraient vraisemblablement pas à leur délivrer un visa de sortie.

Compte tenu du fait que ce sont des enfants nes d'un père français à l'époque de lour naissance, et qu'ils ne peuvent pas être considérés comme étant originaires du Viêtnam, il sermit souhaitable qu'une solution soit prise en leur faveur.

Aussi sersis-je reconnaissant au Département de bien vouloir me faire connaître son sentiment sur ce problème tragique, et si ces jeunes gens peuvent être rapatriés au frais de l'Etat français en tant que ressortissent d'un Etat africain, pour cous qui ont été reconnus, ou comme apatride pour les )- Evautres, at to in octobre abov, falls de festado etterni

Je joins en annexe une première liste nominative de ceux qui se sont présentés à ce poste./.

Jacques MASSENET

Consul Général de France B)- Please Fillist, se la P juillet lind & Long Blue, file de Pientes

MADONE OF OUR ROUTERS THE PROPER

7)- MARADON BELLIA, 24 10 95 maps

SCHOOL OF CH TRAN THE THEFT.

9)- Jose Claude Saymond, as to 2 outches last & condime, will the MERCE MONEY OF OF OF CHIEF THE CHIEF.

127) - Sedan Thacks, no is it it junyior loss a bung Yelma, dain de Cadua TRACER, de nationalité guindonne at de vouse qui cour.

113- Louis Diskid Manadon, no le un février 1946 à Entron, file de Called Plant Plant Districtly, Go nationalité s'assemble et de vocati this

13)- Albert Man, no le la care 1866 à Chan-LE, tile de Liphe By et

- tué le 17-3.4977 -1)- NDIAYE ADALLAIT, né le 9 février 1951 à Hué, fils reconnu de NDIAYE BADARA, de nationalité sénégalaise, et de NGUYEN THI HUCNG.
- yetré le 11.11.1976-2) X François Michel FALL, né le 29 février 1952 Phu-Nhuân, fils reconnu de Amadou FALL, de nationalité sénégalaise et de NGUYEN THI NUAN LAN.
- 2 apatrie le Al. 11.1976 3) X Ibrahima KANTE, né le 11 septembre 1954 à Saigon, fils reconnu de Yéro KANTE, de nationalité guincenne et de NGUYEN THI HO.
- repatric le 24.2.47 4)- Noto G'BIAN NIAN BONAMY, né le 14 décembre 1952 Nguyen Quan, Viet Yen Bac Ninh, fils reconnu de Doualamon KOTO G'BIAN NIAN, de nationalité guinéenne et de NGUYEN THI NHAN.
- rapatié le 11-8.1977 5)- NGO VAN CHAI, né le 15 octobre 1987, fils de ESSINDI-BITOTE (apatie de)

  François, de nationalité camérounaise et de NGO HAC ANH.
  - 6)- Albert SOUMA, né le 26 octobre 1948 à Nam-Dinh, fils de ABOU SOUMA et de TRAN THI KHIEN.
  - 7)- MAMADOU MAIJA, né le 28 septembre 1950 à Vinh-Long, fils de Ibrahima MAIJA, et de RIEN THI THO.
  - 8)- Pierre FREMME, né le 9 juillet 1955 à Long Hiep, fils de Pierre Mibele et de NGUYEN THI NHOT.
  - 9)- Jean Claude Raymond, né le 9 octobre 1954 à Giadinh, fils de Edgar Rosette et de CHUNG THI CHINH,
  - 10)- Sekou TRAORE, né le 22 janvier 1953 à Dong Trieu, fils de Omara TRAORE, de nationalité guinéenne et de VUONG THI CHAT,
  - 11)- Louis DIABLO MAMADOU, no le 22 février 1955 à Saigon, fils de Celou DIABLO MAMADOU, de nationalité sénégalise et de VUONG THI LOC.
  - 12)- Albert BAH, né le 15 mars 1956 à Phuoc-Lê, fils de Alpha BAH et de DOAN THI QUYEN.
  - 13)- Baldé Balpha AUMAROU, né en 1955 à Son Tây, fils de Baldé BALPHA et de DOAN THI QUY.

RANCE

- 14)- NIAN SANOGO, nó le 36 juillet 1949 à Yen Vinh Hea, file de Eadria SANOGO et de NUYMN THE NOT
- 15)- Jean de Gaspard BEZAI, nó le 34 janvier 1956 à Phu-Mhuin, fils de Joseph DEEAI, nó le 34 avril 1938 à Guigle (Côte d'Ivoire) et de NGEYEN THI VAN (Acte de naissance H° 161/56 du Consulat Général de France Saigon).

bet is famille (systeide) - 16)- no the thu nos to 28 aveil 1954 à Hanos, de père incomme

Par lettre a' 3/7/CH do 29 serie come state exposé le croblème tractum des joures comercunais, palations on alaborate morfe de 20 à 25 arm, de pères comercunais, palations on alaborate morfe de 20 à 25 arm, de pères comercunais, palations on alaborate morfe de Vietness aver le corra expéditionnaire étançais et qui actificate du Vietness aver le corra expéditionnaire étançais et qui actificate leur reputriées ann frais de 1-26 et français en tent que remortisment reputriées ann frais de 1-26 et français en tent que remortisment at un Etat africais pour sour qui ent été recurses en en qualité de un Etat africais pour sour qui ent été recurses en ce qualité de mandre pour les sutres.

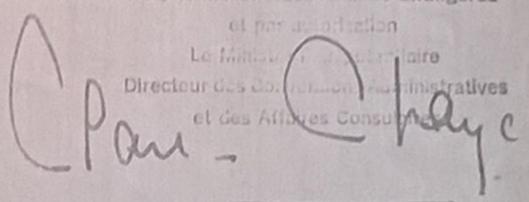
icance genu, pertura abandonessa par les Victorioses duins le et la plupari de terme estada par les Victorioses duins le et la plupari de terme estada par les Victorioses de termentes abando Dipartement estada severable ou repatrioses de la termente de la termente de la terme de la

MINISTERE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ÉTRANGÈRES AIRES TION DES CONVENTIONS PARIS, LE AFFAIRES CONSULAIRES 20 DEC 77-1121255 Le Perouse - PARIS XVI The whoward LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES MONSIEUR LE CONSUL GENERAL DE FRANCE HOCHIMINH-VILLE 3 : Demandes de rapatriement de métis Français nés avant 1945.-Par dépêche n° 2086 du 7 décembre 1977, vous m'aver Tait tenir la copie d'une lettre qu'une trentaine de métis nés antérieurement à 1945 vous ont fait récemment parvenir et dont ils ont assuré une large diffusion. Le problème évoqué soulève nombre de difficultés dont quelques unes vous sont déjà apparues. En premier lieu, on ignore le chiffre global des Eurasiens nés antérieurement à 1945 et l'on peut présumer que les 31 signataires de la lettre ne représentent qu'une faible fraction de ceux qui, dans l'hypothèse d'une décision favorable, se présenteraient à vos services pour bénéficier de mesures analogues. D'autre part, sinsi que vous le faites observer, la plupart d'entre eux sont aujourd'hui intégrés au milieu vietnamien et, nés antérieurement à 1945, il y a lieu de présumer que les difficultés à les intégrer dans la société française seront plus grandes que pour ceux qui ont déjà été rapatriés. Or, il résulte de l'expérience du Comité d'Entraide aux Français rapatriés chargé de la réinsertion des métis que ceux-ci offrent, dans les faits, plus de difficultés que les autres à trouver un emploi dans notre société. Enfin, il y a lieu

penser aussi que ces demandeurs seront tous chargés d'une nombreuse famille. Il en résulterait des difficultés supplémentaires.

Pour ces motifs, le Département n'est pas disposé à donner une réponse de principe favorable à une requête présentée par des demandeurs dont la filiation française n'est pas établie. Le devoir moral de la nation à leur égard est bien ténu, s'il existe.

Le principe étant ainsi posé, des raisons humanitaires pourraient conduire à envisager favorablement un
certain nombre de cas d'espèces. Il vous appartiendra, à
la lumière des observations que votre assistante sociale
pourrait présenter, que vous me transmettiez les dossiers
des intéressés avec votre avis motivé. Il va sans dire que
les réponses positives éventuelles que le Département serait
conduit à vous faire tiendront également compte de l'écho
que vous aurez reçu de la part des autorités vietnamiennes
aux demandes que vous leur avez présentées. Sur ce point,
jusqu'à présent, il n'apparaît pas, semble-t-il, que la
situation soit très satisfaisante pou/le Ministre des Alfaires Cuangères



C. CHAYLT

Refoliaments des papielas 1955/1361

Convois FOFFI
1955-1364

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

## HO CHI MINH-VILLE

CONSULAT

SERIE A

Rapatriements des 7 octobre 1993 et 14 avril 1994

article Nº 407

UAT 21 HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU VIETNAM SERVICE: B.C.A.S. SIGNATURE DE Monsieu Haut - Commissaire le Nombre de Signatur Décision accordant un passage àux pupilles de la F/O.EVI. P. TOTHE No: H2H1/AS Dossier consultatif Signatur 8.11.55

Salgon, le 16 Novembre 1955

Bureau Contral d'Action Sociale

342 - Faulus Cua

B.P. 380

No 4 322/28

Le Chef du Bureau Central d'Action Sociale

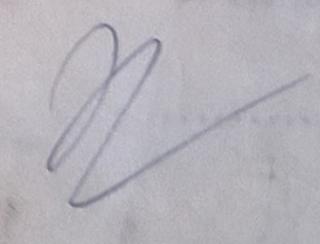
Monsieur le Chef du Service des Affaires Sociales de la France d'Outre Mer 27 rue Oudinot à

PARIS

OBJET: Acceuil de 9 jeunes Africasiennes P.JOINTE: Deux.

J'ai l'honneur de vous signaler la prochaine arrivée à Paris de 9 jeunes Africasiennes qui sont à diriger sur DAKAR et sur BAMGUI.

Leur départ de Saigon sera fixé ultérieurement, au début du mois de décembre. Vous seres avisé par télégramme de la date à laquelle elles quitteront Saigon./.



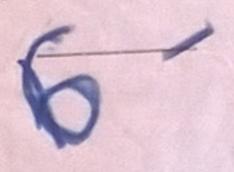
Appareils photo 19 19 1 Sont String DELEGATION APOSTOLIQUE DE DAKAR DAKAR, le 29 Juillet 1955 Frot. Nº 493/55/S Ma Révérende Soeur, MUN FRANCALS Enfin voici les premières réponses à la lettre que la Délégation avait envoyée aux différentes Congrégations religieuses au sujet de vos orphelines. Les Soeurs de l'Immaculée Conception de Castre (Mère Provinciale, Institution Notre-Dame - 1 avenue Carde DAKAR) accepteraient 6 jeunes filles au dessus de 7 ans : DIOP Helène - GREGO Adélaïde - GREGO Jeanine -SADON Jeanne - PESCA Virginie - DINGA Léonne. La Provinciale des Soeurs de St Escrit de Bangui (Soeur GABRIEL, Mission Catholique nous prendrait SENE Elisabeth - ADOLPHE Marie - CHARLES Catherine Quand d'autres donneront une réponse je vous les communiquerai. Pour celles-ci, je crois que le plus simple est que vous entriez en correspondance avec ces Mères Provinciales? En vous assurant..... Signé : I. PERRAUD? Secrétaire de la Délégation Apostolique de DAKAR

- 1974 Sont string MADRON, le 21 deplembre 1955 CONTANTENANT EN CHEF DES FORCES TERRESTRES WAVALES ET ABRIENNES EN INDOCHINE when were take the take take to the take the tak STAT - MAJOR -----3ème BUREAU AFFAIRES MILITAIRES AFRICAINES Tél: OMEGA 79 Nº 848/EMCEC/3/AMA/FT. Le Capitaine Socio, Chef du Bureau des Affaires Militaires Africaines de l'E.H.C.E.C. Monaleur le Général de C.A. JACQUOT Commandant en Chef en Indochine per interim. Je viens d'être saisi par la congrégation religiouse du Domaine de Marie à Dalat de la possibilité qu'il y aurait de faire héberger par différentes congré gations religiouses d'Afrique Noire, neuf jeunes filles Africasiennes, orphelines et abandonnées. Afin de permettre à ces jeunes filles, enfants d'anciens militaires de l'Union Prompte. de bien vouloir accorder une concession de passage gratuit Indochine - A.O.F. en faveur de : - Mademoiselle DIOP Hélène, née le 15/7/1942 à HUE GREGO Adelaide, née le 16/12/36 à HUE GREGO Jeannine, née le 16/10/38 à HUE SADON Jeanne, née le 3/7/42 à THUDAUMOT PESCA Virgile, née le 26/II/42 à THUDAUNOT DINGA Léonne, née le 12/9/39 à BACNINH et Indochine A.E.F. en faveur de : SENS Elisabeth, née le 1/7/38 à HUE Marie Adolphe, née le 14/5/38 à HUE Charles Catherine, née le 15/1/35 à HADONG. Signé : illisible./. + = 1 = = =

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A SERVICE: B.C.A.S. Monsieur le Haut-Commissaire Nombre de Signatures: Une Décision accordant un passage aux pupilles de la F.O.E.F.I. Objet: P. JOINTE: Dossier consultatif 2632/AS Signature, 22.9.1955 Birou Contral Action Sociale



Monsieur le Haut-Commissaire



Nombre de Signatures:

Une

Objet:

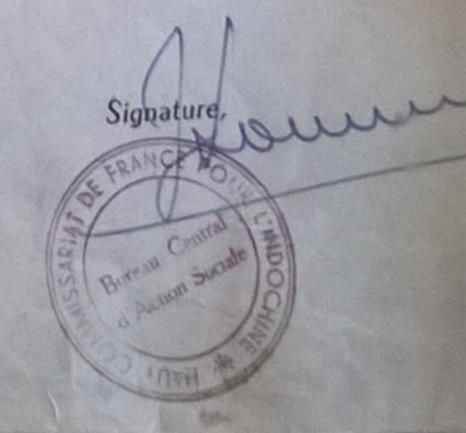
Décision accordant un passage aux pupilles de la F.O.E.F.I.

P. JOINTE:

Dossier consultatif

No: 26 32/1AS

Date: 22.9.1955



#### LISTE DES PUPILLES DE LA FOEFI PARTANT PAR LE CONVOI DU 25 SEPTEMBRE 1955.

Ora NOMS ET PRENOMS	25 SEPTEMBRE 1955.  1 Date et lieu : 1 de naissance : Provenar	Degré en id'instruction
ANDOCHE Marie Thérèse  ARPEA Pauline  D'AUDIGIER Hélène  BERTIER Marcelle  BINET Jacqueline  BOUQUET Jeannette  CERNOCH Thérèse  CHAPUIS Irène  CHARRIER Irène	3I-I2-36 à Protections 29-6-37 PhuCuong -1  16- I-38 Saigon: 29-3-39 Phan-Rang 28-7-37 Quang-Yen 1-10-37 Cholon: 27-I2-37 Vietri: 11-4-40 Saigon:	tion de
CURTY Yvonne DAVID Marie Thérèse	: 21- 7-39 Saigon: : 25- 5-38 Hai- : 14- 8-38 Saigon:	
DAVID Georgette DE CLERCQ Marie José DUPONT Paulette	9- 3-40 Saigoni 3I- 5-37 Vietri: 17- 6-38 Hanoi:	
DEPASSE Jacqueline DEPASSE Yvonne EGOUY Suzanne		
ELAERTS Marie Astrid ELAERTS Marie José	23-I0-37 Bac- : Ninh :	clikes Theless
FISSETER Jeannette  GARNIER Colette	27-6-38 Haiphong	The second second second

II d'or	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE	Date et lieu :		1 Degré
dre	NOMS ET PRENOMS	de naissance	Provenance	id'instruction
23	GRONDIN Antoinette	25- 8-37 Quang-Yên	Protection	ir
24	GUEYE Marie	2- 5-0 Haiphong	11	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i
25	HENRY Henriette	19-12-37 Phucuong	11	T. P.B.P.
26	HENRY Alice	2I- 6-39 Thudaumot	H.	IV
27	HOSNA Marie	5-11-39 Khangkhay	"	1
28	HUYNH KIM BANG Janine	15- I-39 Quang Yên	. "	1 132mm
29	LEGROS Jeannette	6- I-39 P.Penh	1 11	: Manua
30	LESIEUR Madeleine	13- 1-39 Sontay	1 "	
31	: LUCRAK Marie	27-9-37 Sontay	1 "	
32	: MARC Jeanne Marie	1- 1-38 Haiphong	. "	ApirontLesage
33	MARTIN Louise	16- 9-37 Tuyenquar	:	: -
34	: NGUYEN VAN TINH Suzanne	23- 7-39 Nam-Dinh	1	
35	RAZZANTI Marie	20- 9-38 Mytho	1 "	E.E.P.
36	SAMCEDIL Marguerite	31-10-39 Giadinh	. "	ALL THE SECOND
37	TROUDART Henriette	27- 9-37 Sept Pag	odes "	
38	THOMAS Denise	4- 6-38 Hanoi	1 "	There is a
39	THOMAS Claire	16- 9-40 Hanoi	1 "	And a command of the company
40	MATHURIN Jeannette	24- 7-40 Saigon	1 11	I Days
4I	ADOLPHE Pierre	: 3I- 7-38 Saigon	:Collège Ch	
42	BEAUDOIN Christophe	25- 7-38 Hadong	. "	:Sourd-Muet
43	BOUVIER Edouard	: 15-10-36 Gladinh		: Ière
14 1	CERNOCK Albert	: 11- 2-36 Vietri	. "	Apprentissage
45	CLEMENT Jean	: 18- 1-36 Quangye	n: "	1 11
1		: 5-10-38 Son Tây	1	"
46 #	UNIO NACO DEPOSITE A	: 16-I2-35 Salgon	1 "	: Bac complet
47 3	D'AUDIGIER Roger	1 TO-15-3) Pargon	i	1

N'd'	NOMS ET PRENOMS	: Date et lieu : de naissance :	Provenance	: Degré :d'instruction
48	DAVID Marcel	3- 7-35 Cholon	Collère Cholo	n Bac.complet
49	: GOUILLER René	: 28-12-39 Saigon	11	7ème
50	GRANDJEAN René Georges	A STATUS OF THE PARTY OF THE PA	"	F.E.P.
51	HARLEX Denis	en 1939 Haiduong		pprentissage
52	INGOUFF Marcel	: 13- 3-40 Gladinh	11	" "
53	JANSSEN Louis	: 2- 5-40 Gladinh	11	1 3ème
1	JEANNETTE Louis	1 24- 3-40 Saigon	11	t 7ème
54	: KONIG Frédéric	1 24-12-33 Phu-Tho	"	1
55	LE QUANG BIENG André	: 6- 9-38 Saigon		1
56	: MARTIN Léon	: 11-11-37 Saigon	1 11	Apprentissage
54	: MATHURIN Clément	7-10-36 Chelon	1 11	2 H
58	: MONDOT Pierre	: 9-10-39 Thanhhoa	; ; 11	T #
59	: NGUYEN FERNAND Robert	: 2- 9-39 Saigon	1 11	F.E.P.
60	: PAULIEN Henri	: 30- 4-40 Hué	2 11	Apprentissage
61	: PHILIPPE Maurice	: 1- 1-40 Saigon	2 11	1 "
62	: REMANJON Philippe	: 10-10-36 PhuocHai	: "	: Ière
63	: SAINT GABRIEL Ernest	12- 5-40 Saigon	3 11	Apprentissage
64	SCHMIDT Henri	: 30- 7-36 BacNinh	2 11	: Tère
55	SCHOLZ Robert	20-10-38 Dap-Cau	1 11	Apprentissage
6	SECK Alionne	2-11-36 Vinh	From the	1 00
7 :	SECK Amadou	8- 5-38 Hanoi	1 1	2 W
8 :	SOUBRIER Alexis	: 17- 6-38 Lac Cau	1 11	1 11
9 :	THEYSSAC René	en Août 1935 à Thi-Cau	1 H	1 1
0 :	UNG BAO Bernard	16- 6-37 Cantho	. "	:Bac.complet
:		!	1	1

\*\*\*/

N'd'	NOMS	ET PRENOMS	Date et lieu	Provenance	Degré	
44	BARBOT	Clotilde	1 9-8-38 Hué	Domaine de Mar		11
48	: BERNARD	Colette	1 17-8-37 Hanoi	97	1 5	P
78	BLONDIN	Georgette	2 24-4-40 Banghoi		10	
74	BOUJON	Jeanine	1 9-10-39 Baria		1 1	
46	CARLOS	Yvonne	: 10- 5-37 Tourane	Balling Chales	7500	
76	DIETRICH	Simone	: 14-10-37 Quinhon	1 11	1	
77	DUHONG	Solange	29- 9-38 Gladinh	2 11	* Matter,	
78	: FONTAINE	Rosette	15- 8-38 Saigon	11	1 7000	
79	FONTAINE	Ginette	29- 7-40 Saigon	11	\$ Presset	
80	GOUBAIR	Thérèse	13- 7-40 Chaudoc	3 11	1 7 7 100	
84	LAGARDE	Germaine	20- 6-37 Hanoi	1 11	7 Penn	
12	LAGLOIRE	Joséphine	14- 9-34 Mytho	1 11	7800	
83	LE PELLET	TER Monique	24-10-38 Saigon	1 11	740000	
84	LOIS	Jeanne	: 1-9-40 Hué	, 11	1	
86	: MULOT	Joséphine	en 1936 Quang Nga	1 "	7000	
86	ROZIER	Hélène	9- 7-38 Saigon	1 11	1 2 3 3 3	
87	SOUDAN	Camille	en Aout 1938 Tong	2 11	1 233	
88	SUZAU	Anna	: 30- 3-36 Dong Hoi	3 11	7344	
	:		: 20-12-0 daigon s	1	1 Dies	
P	UPILLES AYAL	NT PLUS DE 12	ANS . Palcond	:	1	
1	BOUQUET	Hélène	: 16- 8-+2 Saigon	: Protection de l'Enfance	2,23	
2	CHARRIER	Brigitte	: 18- 6-43 Saigon	1 11	F. St. St.	
3	CIVIL	Jeanne	: 23- 9-4 I Saigon	1 "	1000	
4	GABOU	Marcelle	: 25-12-40 Thudaume	it "		
5	GABOU	Jacqueline	: 6- 4-43 Gladinh	The state of the state of	101	
6	KHUNLE	Rosa	: 30-10-10 Sontay		-	
:			:		1/	

d'ore	NOMS E	T PRENOMS	: Date et lieu : : de naissance :	Provenance	: Degré :d'instruc -: tion.
7 1	SAMCEDIL	Joséphine	: 2-10-41 Baria	Protection de	stip uc
8 :	THOMAS	Germaine	: 7-11-41 Hadong	1'Enfance	
9 1	VACANY	Lisette	: 22-6-42 P.Penh	The state of the s	
0 :	ANTOINE	Léon	: 3- 7-43 Dautieng	Collège Cholor	7ème
Li	CAMUS	Louis	: 14- I-4I Caobang	comous i n	
2 :	COULON	Jean	:Novembre 40 Haipho	ng "	F.E.P.
3 :	DAVANT	Lucien	: 26-12-40 Cantho	MANUAL TO THE PARTY NAMED IN	7ème
. :	DIAPHATE	Laminé	5-12-41 Cap St	Butters.	7ème
5 :	ETHEVE	Noël	Jacques 17-I2-40 Hué	The state of the s	7ème
5 2	GOILLOT	Henri	8-12-42 Gladinh	TREMEN .	? 7ème
7 :	JEANNETTE	Philippe	: 14- 8-42 Saigon	1 "	7ème
3 :	LEBLOND	René	: 17-12-40 Baria	minute & M	: 4ème
, :	LEGROS	Jean	: 26- 4-41 Giadinh	The state of the s	i 7ème
1 1	LEROUX	Albert	: 27- 9-41 Saigon	NA PONCH	7ème
1 3	LE VAN HAO	Robert	: 29- 3-42 Tayninh	and the same of the same	F.E.P.
	MAGNIN	Francis	1 9- 5-42 Hué	1 1 1	F.E.P.
	MONFRED	Georges	: 13-10-41 Hué	Antonia W	7ème
		Richard	: 20-11-40 Saigon	1 H 10	2ème
	RICAU	Edmond	: 25-12-41 Paksé		7ème
i		Daniel	1 14- 6-42 Gladinh		F.E.P.
i	SAVIOZ	Jules	29- I-41 Khangkh	ay "	F.E.P.
	VILLAREAL		: 24- 6-41 Giadinh	1	7ème.
	BENUBOIS BOUJON	Paulette Marie	: 4- 4-43 Kontum : 2- 2-42 Baria	-	arie
:				1	*/

N'd'or-		Date de lieu :	Degré d'in
dre	NOMS ET PRENOMS	de naissance : Provenar	ice illistra-R
31	BOULANIN Olga	9-IO-41 Phanrang: Domaine	de i
32	: CANG Marguerite	13- 6-42 Hué	
33	HALLEY René	28- 3-43 Tan-Binh: "	* 1
34	JACQUES Marguerite	14- 8-41 Quinhon : "	
35	: LE PELLETIER Christiane	24- 5-42 Poulo Condore "	1
36	: LOUIS Yvonne	10-5-42 Giadinh : "	
37	: MICAELI Jacqueline	Juillet 42 Whatrang "	
38	: QUINTERNET Josette	: 20- 2-41 Baria : "	
39	: SINEUX Claudine	: 22- 7-I Whatrang: "	
40	: TERRADE Jeanine	: 8- 3-43 Dalat : "	* 5 1
41	VINCENTY M. Denise	: 2-10-1+2 Quinhon : "	+ 3 1 1
PITE	ILLES AYANT MOINS DE 12 ANS	20-7-104 Statement	The state of the s
1	: ARMANDIN François		E DE MARIE.
2	: ARMER J. Marie	1 28-6-48 Hano1 1	
28	BAILLOT Hélène	: IO- 9-45 Vietri :	
4	BATZ Fernand	1 17- 9-47 Halphong:	
203	BENDOTTI Jean	24 7-47 Phanrang:	
,	BERYL Pierre Marie	1 29- 7-44 Dalat	
•	BOULANIN J. Claude	I was a bottle the bank of the	
7	I stee beded Morth	1 18-11-44 Tam-Ky	
8	: CANG Hedwige	1	
9	CAPELLE Paul	1 5- 2-49 Langson 1	"
10	CAPIN Jeanne	: 19-10-48 Saigon :	"
11	CONSTANTINE Marthe	: 26- 4-48 Donghoi :	" !
12	COULET Jean Paul	1 7- 2-47 Saigon 1	"
13	CROYE François	Décembre 48 An Chau	" "
	A MAGNETO - Jumpton	1 3- 3- 3-by Lamber	i
CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO			

dre :	NOMS E	T PRENOMS :	Date et lieu : de naissance :	Provenance	i Degré
14 :	DRLAIR	Joseph t	25- 8-46 BinhCang:	DOMAINE DE MAR	IE .
15	DUPYRE	Marcel :	9- 7-46 Hanoi		1
16	DYREIT	André	10- 2-47 My-Phuoe		i
17	EDITH	Hélène	12-11-48 Whatrang		1
18	EVENEY	Gabriel	28-12-48 Saigon		1
19 1	FAIRN	René	11- 5-48 Baria		1
20	FARNOT	Jacques	22-IO-14 Hué		1
21	FERRYN	Charles	9- 2-48		6
22	FONTAINE	M. Thérèse	12- 2-14 Saigon		1
23	FRAGOLA J	ean Pierre	25-IO-47 Whatrang		1
24	GENEAU	Pierre	10- 7-47 Phanrans		1
25	GLOEAGUEN	Etienne	23- 7-44 Saigon	1 " "	1 1
26	GOTHARD	J. Pierre	4- 5-48 Donghoi		1
27	HENRY	Antoine	25- 3-49 Quangtr	11 "	1
28	JULES	François	17- 7-47 Whatran	Et H	1
29	KOSMALA	Marlène	29- 9-46 Hanoi		1
30 1	LEMARIEY	Roger	31-12-47 Hanoi		
3I i	LE PELLETI	ER M. Louise	18-11-43 Giadinh		•
32 :	LE VAN NHAL	N François	12- 2-47 Haiphon	gi w	
33 1	LIEZ	André Marie	19-10-48 Whatran	IEI H	
1	LOANIC	Geneviève	23-12-48 Saigon		
1	LOMARIL RO	ger	29-12-47 Saigon	1 "	1
1	LUTHY	Jean	15- 5-48 Whatra	ngi "	:
	LUTHY	Alexandre	25-11-50 Phanra	ngi n	:
	LOUIS	Jacqueline	20- I-46 Giadin	h: "	;
1	MALLET	Josette	3- 7-49 Locain	h: "	

B'd or	mons	ET PRENONS	Date et lieu : de malssance :	Provenance	Degrá d'ins trustion
40	HADRO	Jean	I- 5-47 Dien Bien	N DOMAINE DE MAR	IE I
41	LOUIS	Hélène	4- 6-47 Gindinh	**************************************	
42	MARC	Jean	20- 6-47 Dalat	70 M	
43	MARTIREZ	Gisble	6- 3-48 Salgon		3
144	MARTINEZ	Henri Joseph	18-11-49 Mhatrang		
45	HABRERS	Jeannette	10-10-48 Saigon	CONTRACTOR CHILDREN	2
46	MAURICE	Jacques	16-6-47 Banmethu	1	3 (3,00m);
47	MORLAN	Daniel	1- 1-46 Dalat	1 11	STATEMENT OF THE PARTY OF THE P
48	MICHEL	Auguste	116- 7-48 Whatrang	3	A Library
149	MAURICE	Roger	: 5- I-49 Saigon	3 ""	1 (3.23 mm)
50	NOZANGES	Françoise	:10-10-49 Cantho	3 "	3,00000
51	PAUL	Daniel	121- 9-47 Langson	12 11 11	1 (3.25)
52	PAULI	Guy	5- 3-48 Langeon		1 (Libbert
53	PIERRUGU	ES Albert	:20- 2-44 Dap-Cau		1 (3.3) (3.4)
54	POMMIER	Philippe	:10- 4-48 Cantho	* "	3.25000
55	REMI	Marie Thérèse	20-10-49 Cao Ban	gı "	1.20mm
56	REMOND	Roland	112- 1-45 Hué	9.11	43.38boss
57	RENAUD	J. Louis	1 1- 6-8 Haiphon	E3 ***	1.22000
58	RIQUET	Henri	131-10-48 Whatran	igt H	1 1.10 mm
59	ROGER	Catherine	7- 2-48 Gladinh	1 111	3 (1.25mm
60		YAR Copalan	116-12-46 Hamo1	3 N H	3.75 mm
			126-2-47 Saigon	3 111	3.00mm
61	SAUV AGE		119-10-43 Whatra	T H	132 100
62	SINEUX	Paul	119- 5-49 Hano1		The same
63	TILLEY	Lucien	4	3	
64	TREES	Irma Nicole	122- 9-48 Phanra	ng:	
				1	1

N'd'		ET PRENOMS	Date et :			Degré d'ins-
65	1	Joseph	14- 6-44	Hué DOMAIN	E DE MARIE	
66	* CALL PARTIES.	K Jean Pierre	1 22- 3-47	Matrang	11	
67	. VIGOURA	IX Jeannine	1-7-47	Hanol i	W. Commercial	3.0
68	: WEILER	Pierre	6- 9-48	Mhatrang	"	
69	: ZOUBECK	Jean	13-11-49	Dalat i	91	
- 70	BAUDIEZ	Jean Robert	30-12-49	Halphong COLLE	GE CHOLON	1 12ème
71	BRETON	Bernard	3-10-48	P.Penh:	11	1 12ème
72	BUI VAN	LAM Alain	12-10-47	Rachgias	M COLUMN	12ème
73	: CESAR	Romain :	2-3- 50	Saigon :	11	: 12ème
74	CLION	Georges	20-11-48	Hanoi i	11	: : 12ème
75	DANVICH	Michel	8-12-48	Haiphong	#	: 1 12ème
76	GISAIN	Jean Claude	20-11-48	Saigon :	11	: 12ème
77	HADJAZ	Norbert	7-6-49	Hanoi :	11 11	: 12ème
78	: HADJEZ	Charles	17- 2-51	Hanoi :		1 12ème
79	1CHARD	Henri i	2- 9-49	Laokay :	11	: 12ème
80	; JEANSELM	René François	30-12-48	Hanoi :	u	: 1 12ème
81	: LANGLOIS	Alain i	3-4-49	Saigon :	11	1 12ème
82	LORRAIN	Robert :	14- 2-49	Hanoi :	11	: 12ème
83	MORVAN	Claude :	20- 9-49	Hanoi :	11	1 12ème
84	NICOLI	Patrick :	19-8-49	Bastia :	11	: : 12ème
85 :	PINON	Marcel :	13- 148	Haiphong	tt	: : 12ème
86 :	SINGER	Louis :	25- 6-50	Haiphong	n	: 12ème
87 :	TISON	Laurent :	2- 1-50	Haiphong	11	: 12 ème
88 :	THONGDY	J.Paul	9-12-54	Luang Prabang	"	: 8ème
89 *	Jeannette	Louis :	24-3-44	Saigen *	.0	•

Pupilles m					****	
					****	
				TOTA	T	518
Convoye	urs	*****		****	*****	9
	7	OTAL O	ENE	AL .	*****	227

- 2")	Mme Marie El	e Maurice BRESSON isabeth SCHWART on religion Seeur Patrice . HI KIEM on religion Seeur ALIX
		HI LE en religion Soeur Marie Whicheme
6-)	MENABLICIBETTE	Wicole BOULANIN
7")		MGUYER THI MGO
8-)		MGUYEN THI DIET
9")	*	Félicienne BOZZI

LISTE HOMINATIVE

AIII Contres & hilbergement Pennel Demandrement et penned dentetien.



SEMANIAS .

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Cité Lyautey devant être remise aux autorités viêtnamiennes, le Ier mai 1958, les services que vous y occupez à titre précaire et révocable cesseront à compter du 30 avril 1958.

Je vous serais obligé de bien vouloir, pour la bonne règle, m'accuser réception de la présente lettre.

Agréez, Monsieur, mes salutations.

#### Destinataires

M. NGUYEN VAN NO
NGUYEN VAN THANH
NGO VAN TUONG
LAM VAN THONG
TRAN VAN BO
NGUYEN VAN DUOC
NGUYEN VAN NHAN
LE QUANG NGOC garrier allem lan
TRAN VAN PHO
PHAN VAN MAU
NGUYEN VAN TAM
PHAM VAN THUAT
PHAM VAN THUAT
HE LE TIET NGOC

Nº 1 268

HAIGON, le 51 Mai 1956.

Er. C U N E O Leurent Inspecteur Frincipal de la Carde I. Directeur de la Cité Lyautoy

h

Honsieur le Délégué Généval de France au Sui VietHam

HODIAB

图 李明 发起的发光野性影響

Sociale au Sud Viet Ham

BAIGOR

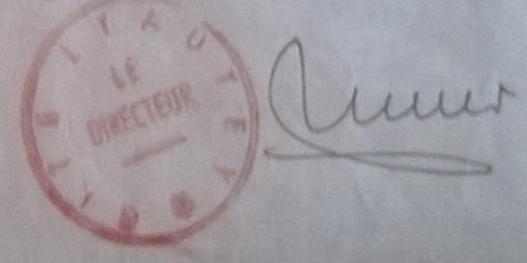
J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que j'arrêterai à compter du ler Juin prechain le fonctionnement du SFIROS pour les raisseus suivantes :

- 1°) Le SPIROS lui-même est actuellement immobilisé par suite d'avaries multiples.
- 2°) Sa consemmation excessive de carburant ne me permet pas de le faire fonctionner plus d'une semaine par mois.
- 3°) L'eau qui est puisée est impropre à la consommation étant donné son odeur prenencée de naphte. L'Institut Pasteur qui a procédé aux analyses nécessaires l'a jugée "non potable"
- 4°) La saison des pluies qui s'annence suppléra, je pense, au puilayne inutilisable.

Dans ces conditions les services de Mr. HERRA, devienment inutile à partir du 1er Juin. Je l'en ai avisé.

Je désire le remplacer par un autre agent plus dynamique, susceptible de donner la main au Chef de Camp actuellement débordé.

Je prends à l'essai Mr. ABDERIDE, hébergé à la Cité. Je vous adresserai des propositions fermes à ce sujet, s'il se révèle susceptible de pouvoir non seulement seconder le Chef de Camp mais musai se livrer à des petits travaux de réparation à l'intérieur des bâtiments (installation éléctrique etc ...) quand se besoin s'en fera sentir.



28MARS 1955 3174/L

du Commissariat Général de France en Indochine,

SAIGOB

Objet : Engagement à titre journalier d'un Chef de Contre pour le Camp Lyautey.

gracieusement à notre disposition alle de faciliter la gestion du camp Lyautey, de l'Adjudant-Chef PUNDANDAU qui, comme Directeur de ce Centre, fait preuve des plus grandes qualités d'intiative et de sens de l'organisation.

Cependant, du fait de l'importance que doit prendre très rapidement le camp Lyautey, : tant par son étendue que par le nombre des hébergés qu'il est appelé à recevoir, il s'avère d'ores et déjà indispensable que ce sous-officier soit secondé dans sa tâche par un Chef de Centre civil.

Ce dernier sere particulièrement chargé des relations directes avec les évacués tant pour leur transmettre les directives du Directeur du Camp que pour recevoir leurs doléances et veiller à La bonne application du règlement à l'intérieur du Centre.

Sur un autre plan, il est également souhaitable que la direction du camp Lyautey ne prenne pas aux yeux des hébergés un caractère exclusivement militaire. La présence d'un Chef de Centre civil sur ce point facilitera énormément l'action de l'Adjudant-Chef POUPONAEAU qui d'ailleurs est le premier à le réclamer.

Sous le bénétice de ces considérations, j'ai l'honneur de vous proposer l'engagement à titre journalier de M. NEGRONI Dominique, ancien Brigadier de Police à Hanoi, évacué du Nord-Vietnam, marié avec deux enfants et actuellement sans travail. Il me paraît capable de remplir ces fonctions.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir votre accord dans les meilleurs délais possibles sur le principe de cet engagement et m'indiquer l'imputation de cette dépense./.

LE DÉLÉGUE GÉNERAL DE FRANCE AU SUD VIET-NAM

R. MIALIN

sadeur DARIDAN,

P.S. the robble prime est de 5.000 prastres pour mois.

Nº 1.090/P

# Non-Avenue of support to a country of the line of the support

au sujet de l'entretien des évacués du Mord à la Charge de la Représentation française

(A l'attention de M. le Général HOIRET)

-1-1-1-

1/- La présente note fait le point de dépenses à prévoir pendant l'année 1955 pour l'accusil et l'entretien des réfugiés ressortissants français ainsi que pour le fons tionnement et l'entretien des camps.

Elle est établis dans l'hypothèse de la création du camp LYAUTEY (4.000 places) qui recevra :

- Les 2.300 évacués attendus de Halphong;
  - 200 personnes à desserver de de Gaulle où me resteront plus que 300 de nos ressortissants et 500 femotionnaires vietnamiens des services transférés;
  - 400 personnes provenent de Bossard où me resteront plus, outre la clientèle habituelle du Centre d'Acoue11, que 400 évacués;
  - les 1.100 habitants de BAQUEO.

On passers progressivement de la situation actuelle à ce qui est définitivement prévu et, si uncum obstacle ne surgit, principalement en ce qui concorne les crédits pour constructions neuves et amanagements, on devra parvenir au stade définitif en fin avril. A THE RESIDENCE OF THE REAL PROPERTY OF THE PARTY OF THE

# 2/- ARRIVERS DE HAIPHONG - PERIODE TRANSITOIRE

sur la base de la prime d'alimentation de 31850 par

A 315% x 2.300 x 15 soit..... IO.000.000 R

du CM-2 réengagé) comprendra :

2 cuisiniers..... 5.090 \$ par mois 2 sides.... 2.421

HA QUED \*\*\* AND STREET ASSESSMENT T.SII S - -

28 Février. Les évacuations de Halphong devant être terminées le 18 Avril, on n'en aura plus besoin à partir du ler Mai.

deux mois seulement et sera, en chiffres ronds, de

## 3/- PERSONNEL DE DIRECTION - CHEFS DE CENTRES.

Mossard ... M. HOUSSET, Garde indochinoise inscrit à l'organigramme de la Délégation Générale..... Mémoire

Camp Lyautey Adjudant-chef POUPONNEAU
assisté d'un adjudant-chef,
d'un Brigadier-chef et de
2 soldats payés par l'armée. Mémoire

.../...

Un comptable à 5.525\$ }réengagé Un secrétaire à 3.725\$ }du CM 2 }pour 10 }mois....925.000m

4/- PERSONNEL MEDICAL ET SERVICE SOCIAL

Messard ... Médecin du H.C.F. ...... Mémoire
Infirmière du Service de santé

du H.C.F.... Mémoire

BA QUEO ... Médecin militaire..... Mémoire

Infirmière: Melle EVIN (évacuée) ......4.0008 p. mois

Assistance sociale : Nime GUILLAUME (évacuée).....5.5008 - -

De Gaulle ... Néant.

aloga, E. S.

SO THELLENAME

Camp Lyautey Médecin militaire..... Mémoire

pendant 12 mois soit 1.140.000m.

l infirmière et une assistance sociale seront recrutées le 1.3.55. Les deux autres le 1.4.55.

On aura donc, pendant l'année, à payer 38 mensualités de 4.000\$ soit 1.5 20.000h

le Camp LYAUTEY à la dissolution de BAQUEO.

Le Camp LYAUTEY disposera à ce moment d' un médecin, de 3 infirmières et de 3 assistantes socia n les, ce qui semble suffisant pour 4.000 habitants dans t une ville parfaitement équipée au point de vue hospitalier.

# 5/- PERSONNEL POUR LA PROPRETE ET L'ENTRETIEN GENERAL DES

Mossard..... Bur les crédits Délégation Gnale: Mémoire

De Gaulle .... néant - entretien assuré par les évacués...........

Eémoire

BA QUEO .... coolies à 1.2003. Seront transférés au Camp LYAUTEY au fur et à meaure de l'al-

legement de BA QUEO. Crédits à prévoir pour 12 mois.....1.008.000h

Camp LYAUTEY

8 coolies à 1.2005 par mois à recruter au fur et à mesure des beseins. Dépenses à prévoir pour 10 mois seulement..... 960.000m

Après la disparition de BAQUEO, le Camp LYAUTEY disposera de 15 coolies sous la direction des deux soldats pour la propreté générale (nettoyage des blocs, W.C., douches, etc ... ) entretien da camp.

Je pense d'ailleurs que l'Armée pourra, de temps en temps, prêter une corvée assez forte lorsqu' il y aura quelque chose d'important à faire sortant de la routine habituelle.

#### 6/- PERSONNEL POUR LE CHATEAU D'EAU.

Un mécanicien paur la motopompe de BAQUEO M. FANTON d'ANDON suppression de BAQUEO.

.../...

#### PERSONNEL ENSEIGNEMENT.

Direction: personnel à détacher Mémoire de la Mission ......... Il est vraisemblable que, dès qu'on aura ouvert des cours réguliers au camp LYAUTEY, les enfants qui actuellement ne vont pas à l'école et même ceux qui auivent les cours des écoles primaires privées ou de Jauréguiberry, fréquenteront les nouvelles classes.

Il faut compler sur un chiffre de 900 que les errivées de halphone doubleront.

Il faut done prévoir 12 classes h mi-temps. 12 imstituteurs et institutrices serest recrutés, si possible permi les évacués. En comptant leur solde à partir du ler Avril & une moyenne mensuelle de 5.0008 on obtient 6.480.0004

# 8/- FRAIS D'EAU ET D'ELECTRICITE.

HAU - Le fonctionnement du puits à 2.000\$ par sois pour 1.100 perde BA QUAD revient actuellement est insuffisent and lation du Camp Lyantey sern plus nombreuse, il faut compter sur 10 mois car il faudra payer ville jusqu'à ce que le puit ville jusqu'à ce que le puit sonnes. Compte tenu que le débit lation du Camp Lyantey sera 4 fois sur 10 mois car il faudra payer à

ELECTRICITE. Sur le base actuelle pour 1.000 personnes) il faut 

Il sera indispensable de réglementer les houres de consommation par des coupures car, lorsqu'on ne paye pas, les lampes ne sont jamais étaintes et les robinets jamais fernés.

#### 9/- EDICAPENTS-

THE REAL PROPERTY.

Dépense actuelle : 25.000 par mois A prévoir: J fois plus.......9.000.000m-

THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T

#### 10/- DEGREDIENTS DIVERS-

Babis, Grésyl, D.D.T..... 720.000B

000/000

THE RESERVE ASSESSMENT OF THE PARTY NAMED IN 是京都 的现在分 对如此的现在中,如此故 是个在中的时间 the new at a property II sevent warming towns THE THE RESIDENCE ASSESSMENT OF THE PARTY AND PARTY AND PARTY ASSESSMENT OF THE PARTY AND PARTY LAND OF STREET BOOK TOWNSON Result is represent the front Landaux of Charles and the same and the sa As Smillessesses 10 如此 如果是如何十十十十四天日十五五百万 Lorente manufague manufagu 3882 W Later Land of Land Branch Court fin William Court of The Court of a topulsont, notesment oben los losenalles Lidenales qui out veen jungs but our l'indomnated qui lemp a ses allower of the maintenant at administ a sound of son minut que, donn la neule jeurnée du 17 Févriur 1935. LE GORNSHIPS DESITERING OUT SEE OUTSITE. \* 40 Il sero aloui distribud, on fevrior 2000年,1000年。 La Mituation to prut que s'aggravan pour hen refraction and ment della tot un Los arrivers produce do Ralphong work empure augmenter las beentes. sion qu'il soit difficile de faire des previoless so pette sotiare, la predesse responsable d'avenuer le obliffre de 1.000.0000 par mois à partir La department manufactured by produce the name of SHEYL BENERALS SHE 400,000 FOYEL BENERALPHARA XX0,000 1 . .. a-Decembers. . . . . . 10.000.000 \$ 10.900.000 8 House oned monte dvilanosoms diguil war in been des beryders adopted jungation of quill serm maytalmanumt merensulra de relever. Il est précisé, en souther you he presente more no fait pas dut des som course, fart lapartante, apparado phagus mais sur les STRUCTOR A TERRITORIOS SONILALO, NAK LINGTEN DER CPRESER CHES IN BRIDE LES LES and from the factory

# LY-RECAPITULATION.

# Période transitoire.

Rourriture..... 50.000.000R Personnel des cuisines.... 150.000

### Direction.

# Service médical et social.

Personnel des assistances sociales et Infirmières... 2.560.000m Médicaments..... 9.000.000

## Entretien général.

Eau.

Personnel..... 480.000m Fonctionnement et entretien, et consommation.... 2.880.000

Electricité. (consommation)..... 15.000.000m

Enseignement (Personnel)..... 6.480.000

Becours..... 109.000.000

160.823.000m

.../ ...

14/- Mes prévisions établies plus haut sont faites en admettant que l'aide fournie par le H.C.F. et l'Armée, tant en personnel qu'en matériel, sera maintenue pendant toute l'année.

en était autrement.

En ce qui concerne le personnel, la ven tilation sera facile à effectuer entre personnel flot tent et personnel fixe. 25/- Je serais heureux qu'il me seit indiqué si le programme ci-deseus est accepté ou quelles sont les modifications qu'on y apporte. Il a été établi au plus
gèrement majoré car certaines dépenses, comme celles
de fonctionnement des classes, inchiffrables pour le
moment, ont été passées sous silence et il faut s'attendre sussi à certains imprévus.

Stre précisée. Enfin, l'imputation des dépenses devra

orédit de 150.000.000k a été inscrit au chapitre 46ll du projet de budget spécialement pour les évacués du Nord. Il sera insuffisant. Il faudrait déterminer les chapitres qui supporteront les différentes catégories de dépenses ou admettre qu'on demanders un ren forcement des crédits du 46-11 en cours d'année.

conférence et non des décisions./.

LE DELEGUE GENERAL DE FRANCE
AU SUD-VIETRAN

R. HIALIN



3308 2

onsieur le Général d'Armée, Conmissaire Général de France et Commandant en Chef en Indochine

- Al'attention de H. le Général Bulle -

SAISOS 

Objet: Dépendes à prévoir pour le Camp Lyautes. Ref: Ha lettre us Logo/P du 18 Février 1995-

Par lettre citée en référence, l'el es l'honneur de vous soumettre l'estisetion des dépenses à effectuer en 1955 pour l'entretien et le fonctionnement des différents camps d'évacués du Nord-Vietnam à la charge de la Représentation française.

> Je vous serais reconnaisment de bien vouloir as faire commaître, comme je le demandale en fin de la lettre en question, si vous approvez le programme établi ou quelles modifications il y a lieu d'y apporter.

ta "Constanton de la Jeunema", qui s'est rémite le 17 Mare 1955, s'impatiente de se voir auque rémitention soins de deux semmines après avoir dels une très vague auggestion.

Jo désirerais pouvoir faire quaique chose sais il est bien évident qu'après toutes les difficultés rencontrées pour le construction des bâtiments et auriout devant calles quis suscitéatout récomment l'engagement d'une infirmère qui a entraînd une demande de décision auprès du Département, je se farderai bien, pour les questions d'Enseignement fort utiles sais qui ne sont pas d'une priorité absolue comme le logement, le nourriture ou les soins addicaux, d'enseigne une dépense quelegaque en faisant la moindre entorse aux dispositions règlementaires en matière de comptabilité publique.

relle, qui a bien voulu accepter, d'établir un projet précis groupant garderie d'enfante, enseignement primaire et ensei-gnement professionnel. Il s'agit en effet là de simples études n'entrainant aucune dépense./.

LE DÉLÉGUÉ OFHÉRAL DE FRANCE AU QUE VIET MAN

calle,

A. MIALIN